

CRETEIL, le 4 décembre 2019

1 million de soutiens au référendum ADP : Le Président de la République doit tenir ses engagements

Le Conseil constitutionnel vient d'annoncer ce mercredi 04 décembre 2019 le dépassement du seuil du million de signataires dans le cadre de la procédure de référendum d'initiative partagée sur la privatisation d'Aéroports de Paris.

Les Val-de-Marnais.e.s ont été plus de 34 000 à s'engager dans cette formidable dynamique démocratique. Un sursaut indispensable, tant la privatisation de l'Aéroport d'Orly aurait des répercussions directes sur le quotidien des Val-de-Marnais-es en termes de qualité de vie, d'emploi, de protection de l'environnement.

Face à l'obstacle de la fracture numérique, de nombreuses communes du Val-de-Marne ont permis aux habitant.e.s de s'exprimer en mettant à disposition du matériel de vote dans les mairies. Le Conseil départemental y a pris toute sa part, avec un bus du Département qui continuera ces prochaines semaines sa tournée à la rencontre des Val-de-Marnais.e.s. Depuis le départ du bus il y a deux semaines, 4 400 nouveaux Val-de-Marnais.e.s se sont exprimés.

Dans un contexte social particulièrement tendu, il apparaît indispensable que le Président de la République tienne ses engagements pris le 25 avril 2019. Lui seul peut à présent engager un référendum d'initiative partagée dans le cadre de l'article 11 de la Constitution.

**Christian Favier,
Président du Conseil départemental du Val-de-Marne**

CONTACT PRESSE

Relation presse

Tel. : 01 43 99 70 23
relationpresse94@valdemarne.fr

Hôtel du Département
94054 Créteil cedex